

MAIRIE DE FELLETIN

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Municipalité de Felletin se mobilise pour « une autre idée de l'École rurale »

A l'heure où l'on annonce un nombre d'élèves en augmentation en Limousin, le Rectorat annonce lui, 33 postes en moins dans le primaire pour la Région, dont 16 pour la Creuse.

La Municipalité ne peut rester immobile face à cette logique purement mathématique. Au-delà de ces chiffres, c'est de l'avenir de nos enfants dont il s'agit et avec eux de celui de nos communes rurales.

Si à ce jour, les établissements concernés par ces suppressions ne sont pas connus, élus et parents Felletinois craignent pour leurs écoles.

C'est pourquoi ensemble, ils se mobilisent vendredi 23 janvier, à 16h30 devant les écoles, pour défendre « une autre idée de l'école » et l'avenir de nos communes rurales.

L'école est un outil crucial de développement local et d'aménagement du territoire, elle est en effet un facteur déterminant dans le choix d'une famille de s'établir dans une commune. Fermer des classes, fermer des écoles, c'est à terme condamner les communes en favorisant la désertification de nos campagnes.

A contrario, une école vivante est la garantie d'une population jeune, contribuant par son travail, ses besoins, ses engagements dans la vie associative, à l'économie locale et à la vie de la commune.

S'il est vrai que la démographie de nos communes rurales entraîne un nombre d'élèves par classe moins élevé par rapport aux écoles urbaines, **faut il pour autant les pénaliser, en augmentant les effectifs par classe alors qu'ils bénéficient de conditions d'enseignement favorisant la réussite des élèves, y compris dans les classes uniques comme l'atteste le rapport MINGAT établi en 1993 ?**

Afin que cet avantage acquis en fin de primaire ne soit pas perdu, il est essentiel d'avoir une offre d'enseignement secondaire territorialisée bien articulée avec le réseau primaire. Il semblerait que ce ne soit pas la solution retenue ! Le nombre de postes en secondaire diminue lui aussi nettement.

Transports scolaires ou déménagement dans les centres urbains où seront concentrés les établissements, voilà l'alternative que nous propose cette logique gouvernementale mathématique.

Cette logique là, s'applique également aux postes d'enseignements RASED. Le poste RASED de l'école élémentaire de Felletin a été supprimé en juin dernier. 600 autres suppressions sont annoncées au niveau national. **Encore une fois, c'est pénaliser les enfants en les privant d'une offre pédagogique adaptée à leurs difficultés, en les condamnant à l'échec scolaire avec les conséquences que cela implique pour leur vie d'adulte.**

La Municipalité de Felletin demande:

Comme l'exigent en principe les lois d'aménagement du territoire

- que l'organisation territoriale des services publics, dont fait partie l'école, soit conçue à partir des besoins des populations locales.**
- que soit appliquée la règle de notification aux collectivités des fermetures de classes envisagées, avec deux ans d'avance.**
- de permettre l'application de seuils d'ouverture de classes adaptés aux réalités rurales, (notamment la prise en compte du regain d'intérêt pour la ruralité).**
- de tenir compte dans les effectifs des enfants de moins de 3 ans dont la scolarisation est une garantie de meilleure insertion dans la société, notamment pour les enfants issus de milieu modeste.**
- l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté.**

Contact : Mairie de Felletin, 05 55 66 51 11